



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut

Division de Charleroi

05 FEV. 2019

Le Greffier

Greffe

Ré

Mc
b

19023856

N° d'entreprise : 0810133607

Dénomination (en entier) : G'ESTIME 2

(en abrégé) ::

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**Siège** (adresse complète) : rue Julien Dulait, 40/42 à 6001 Marcinelle**Objet(s) de l'acte** : Démission nomination d'administrateurs**Extrait du pv d'assemblée générale extraordinaire du 16/10/2018 :**

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte la démission au poste d'administrateur de Madame Ingrid HELIN domiciliée rue Malvoz, 49/001 à 6001 Marcinelle en date du 30/09/2018.

A compter du 1er octobre 2018, Madame Helin n'est plus en mesure de prendre quelconque décision au nom et pour compte de la société et à renoncé à tous ses avantages qui lui étaient accordés dans le cadre de ma mission.

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte la nomination au poste d'administrateur Madame Clémentine DOR, domiciliée quai Bonaparte, 53 à 4020 Liège en date du 01/10/2018 reconnue sous le N.N. 92.07.02-350.49.

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte la nomination au poste d'administrateur Madame Céline BIETTLOT, domiciliée rue Malvoz, 49/001 à 6001 Marcinelle en date du 01/10/2018 reconnue sous le N.N. 92.09.11-202.08.

Extrait du pv d'assemblée générale du 16/06/2018 :

Madame A. BIETTLOT, domiciliée rue des Francs, 34/2 à 6001 Marcinelle reconnue sous le N.N. 56.04.10-032-96 démission de son poste d'administrateur et est remplacé par Monsieur Thibaut DUPUIS, domicilié rue Malvoz 49 à 6001 Marcinelle reconnu sous le N.N. 89.12.05-283-65.

Son mandat prend effet à compter de ce jour pour une durée de 1 an et devra être renouvelé le cas échéant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes de 2018. Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)